



EMERAUDE 58

Rapport d'activités 2025

EMERAUDE 58 est une association créée en 2001, qui s'est vue confier, depuis 2003, différentes missions par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bourgogne Franche-Comté.

Aujourd'hui, EMERAUDE 58 porte différents services :

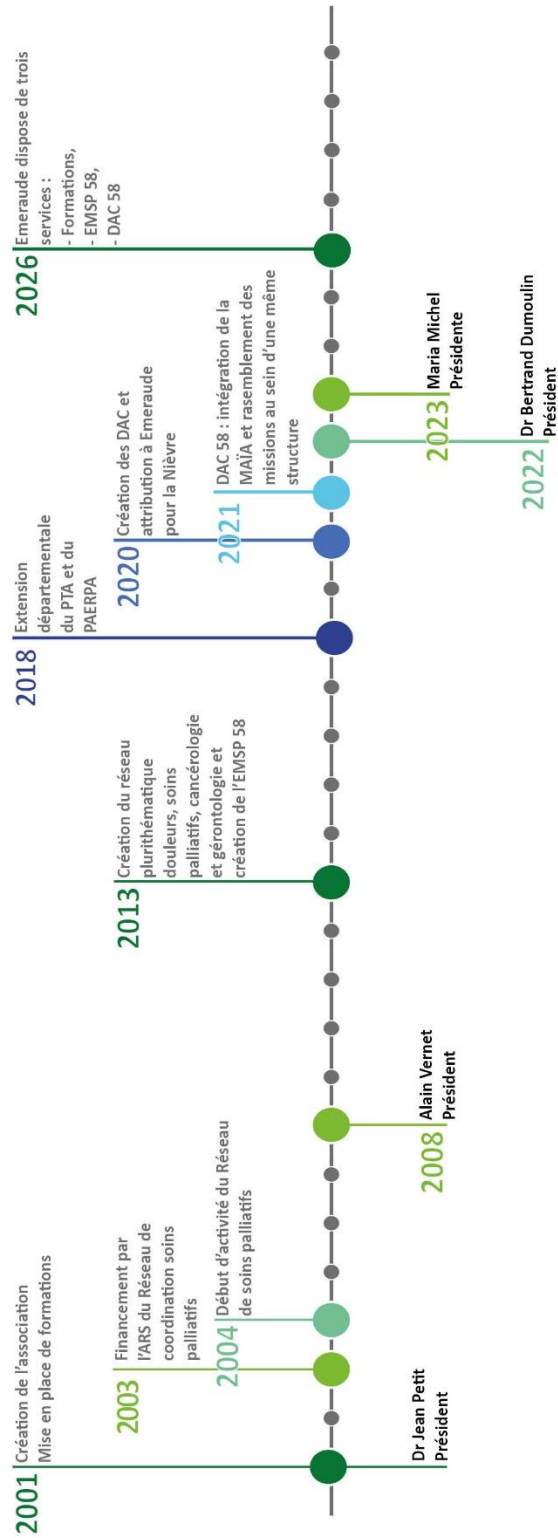
- Un service de formations et de conseils,
- Une équipe mobile de soins palliatifs (EMSP 58),
- Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC 58).



**Équipe mobile
soins palliatifs 58**

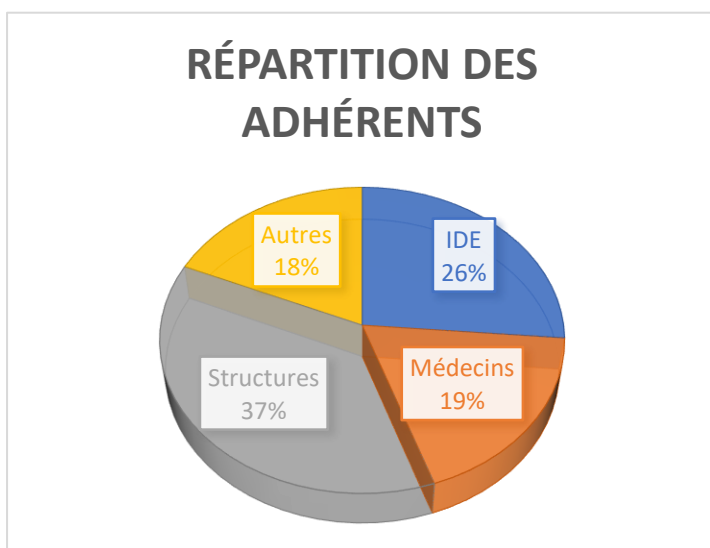


**DISPOSITIF d'APPUI
à la COORDINATION**
Nièvre



I. Fonctionnement de l'Association

a- Vie associative



L'Association comptait au 31 décembre 2025 : 38 Adhérents.

Les membres de l'Association se sont réunis plusieurs fois au cours de l'année :

- 7 réunions de Bureau,
- 3 réunions du Conseil d'Administration,
- 1 Assemblée Générale Ordinaire le 17 avril 2025.

Les membres du Bureau ont contribué à la vie de la structure à hauteur minimale d'environ **504.50 heures réalisées bénévolement**. Cette contribution se fait au travers de leur participation à différentes réunions internes mais aussi externes avec les autorités de tutelle ou d'autres partenaires.

En 2025, l'Association a reçu **515.00€ de dons versés par des familles et des proches accompagnés**, à un moment ou un autre, par l'association. Ces différents dons nous permettent de contribuer à l'amélioration du confort de patients et de leur entourage en finançant des aides humaines ou matérielles (portage de repas, matériel divers...).

b- Représentation de la structure au sein d'instances

EMERAUDE 58 est présente au sein de différentes instances et associations :

- L'Association Ecoute et vie Jalmalv Nièvre,
- Centre Intercommunal d'Action Sociale Loire Nièvre et Bertranges,
- ADMR – SSIAD Entre Loire et Nièvre,
- ADAPEI de la Nièvre,
- Collège des psychologues de la Société Française d'accompagnement et de Soins Palliatifs (SFAP),
- Collège des travailleurs sociaux de la SFAP,
- Collège des psychologues d'OncoBourgogne,
- Construction du volet soins Palliatifs dans le Projet Régional de Santé,
- Comité régional d'Ethique,
- CLUD du Centre Hospitalier de Luzy, de Lormes, de Château-Chinon,
- Directoire du Centre Hospitalier Henri Dunant (CHHD),
- Comité d'Ethique du Centre Hospitalier Pierre Lôo (CHS), du Centre hospitalier Georges Sand à Bourges,
- Groupes de travail Système d'information organisés par l'ARS et le Grades,
- Participation à la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) de Bourgogne Franche-Comté au titre du DAC 58,
- Membre du Conseil Territorial en Santé de la Nièvre (CTS 58),

- Participation au Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de la Nièvre,
- Membre de la Fédération des Acteurs de la Coordination en Santé de Bourgogne Franche Comté (FACS BFC) au titre du DAC 58,
- Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Nevers Sud Nivernais et Morvan Santé,
- Contrat local de santé,
- Contrat local de santé mentale (CLSM),
- Membre de la Cellule d'Animation Régionale de Soins Palliatifs de Bourgogne Franche Comté RESPAL BFC.

II. L'équipe et ses compétences

a- Composition

Au 31 décembre 2025, l'équipe pluridisciplinaire d'EMERAUDE 58 (médecins, soignants, paramédicaux, travailleurs sociaux, psychologues, personnel administratif) comprenait **30 personnes en totalisant 28.5 ETP**.

Parmi l'équipe 4 salariés sont mis à disposition par différents hôpitaux du département. Afin de maintenir et de faire évoluer les connaissances et compétences de nos équipes, les différents professionnels qui composent EMERAUDE 58 ont participé à de nombreuses actions de formation (congrès, cycles de formations thématiques, webinaires, diplôme universitaire...).

b- Les activités d'EMERAUDE 58

- ✓ Formation continue des professionnels,
- ✓ Equipe Mobile de Soins Palliatifs départementale :
 - Appui des professionnels dans les prises en charge difficiles,
 - Expertises cliniques pluridisciplinaires,
 - Appui aux prises de décisions difficiles relevant d'une démarche éthique.
- ✓ Dispositif d'Appui à la Coordination de la Nièvre (DAC 58) :
 - Assurer la réponse aux demandes d'appui des professionnels et contribuer à la réponse des personnes et de leurs aidants,
 - Organisation de la coordination d'appui des parcours complexes (quels que soient l'âge et les pathologies),
 - Participation à la coordination territoriale qui concourt à la structuration des parcours de santé,
 - Diffusion et promotion de l'outil informatique eTICSS.

c- Accueil de stagiaires

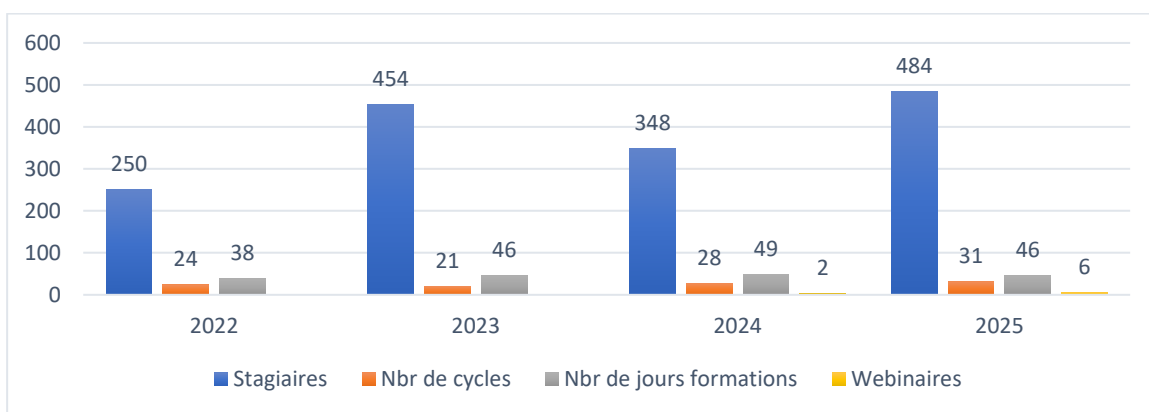
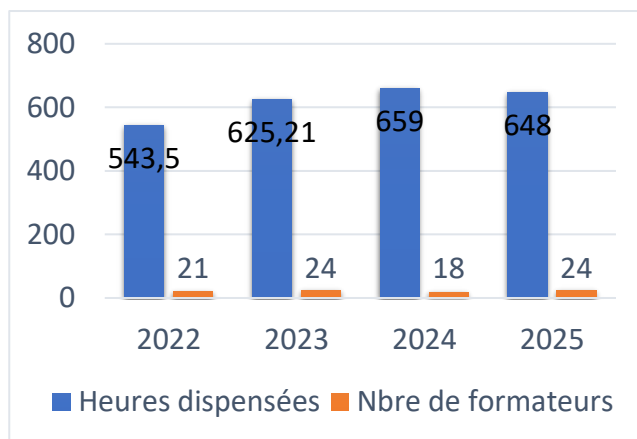
EMERAUDE 58 a accueilli dans le cadre de stages d'étude 10 étudiants : 3 étudiants Infirmiers en 3^{ème} année et 2 en 2^{ème} année, 1 infirmière en stage de DU oncologie, 1 médecin non thésé, et 2 lycéens en stage d'observation (2nd et 1^{ère}).

III. Activités 2025

1- Service formations et conseils

Formations continues

En 2025 dans le cadre de la **formation continue**, certifiée Qualiopi depuis 2020, 31 cycles de formation, dont 15 cycles intra établissement, et 6 webinaires ont été réalisés à destination de 484 professionnels.



Prestations de services

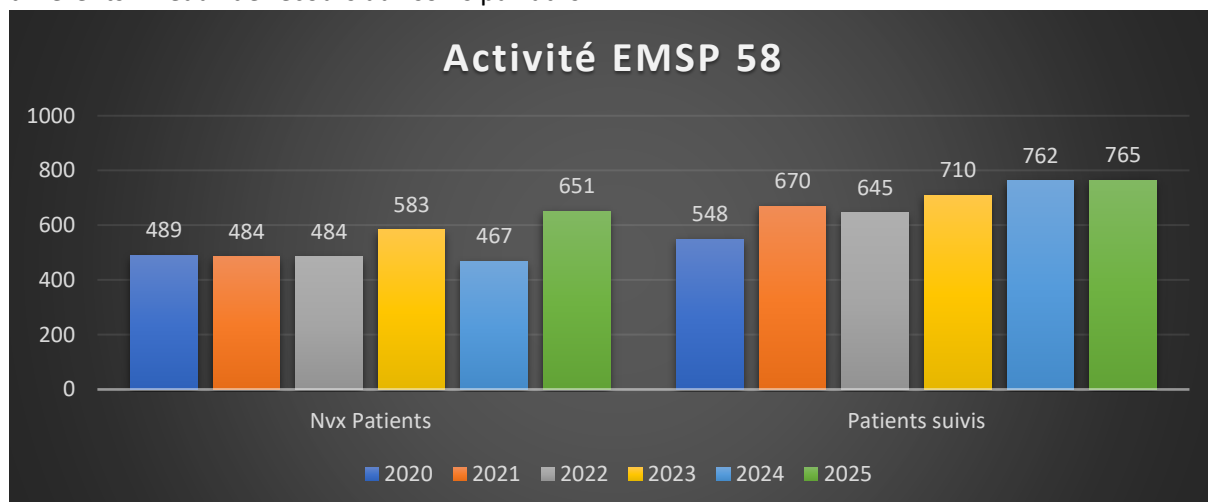
Des interventions de psychologues, dans le cadre de conventions de prestations de services, ont été réalisées à la clinique du Morvan : 1 journée par semaine sur l'ensemble de l'année.

2- L'Équipe Mobile de Soins Palliatifs de la Nièvre (EMSP 58)

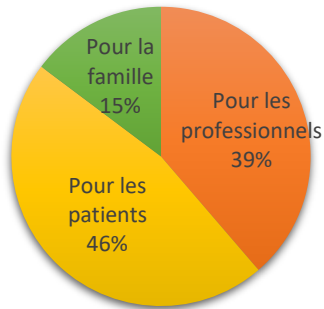


Emeraude 58 avec son équipe mobile s'inscrit pour une accessibilité à tous sur le territoire aux soins palliatifs conformément à la législation.

Dans ce cadre nous nous inscrivons dans la construction de la **filière départementale de soins palliatifs** conformément à l'instruction ministérielle du 21 juin 2023. La finalisation de cette filière ne pourra se faire qu'avec l'implication des différents partenaires permettant de garantir une offre graduée des différents niveaux de recours aux soins palliatifs.



Bénéficiaires des interventions



Nos professionnels ont réalisé 6286 interventions en 2025 sur l'ensemble du département de la Nièvre, ce qui occasionne de nombreux déplacements.

Ainsi, l'ensemble de l'Equipe mobile a passé 1 542.40 heures sur la route, soit plus d'un ETP annuel, pour parcourir 86877 km.

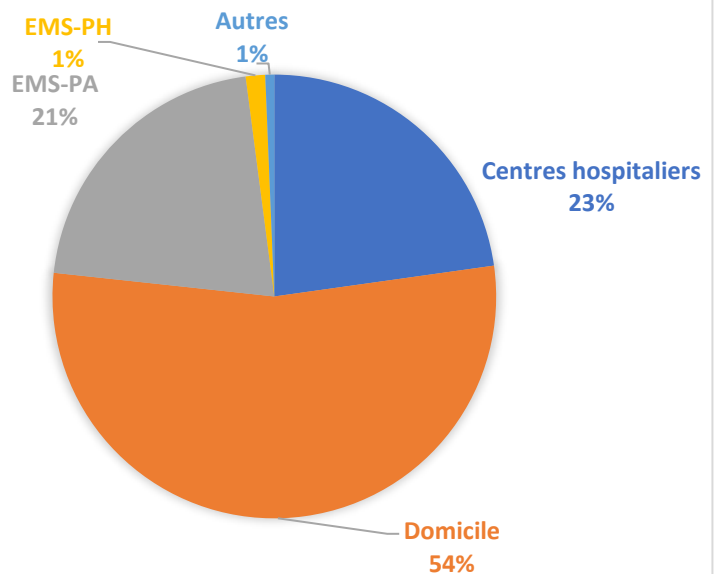
17% des patients suivis font l'objet d'une prise en charge HAD

La majorité des interventions de l'EMSP 58 concerne le domicile.

Les principales pathologies motivant nos interventions sont :

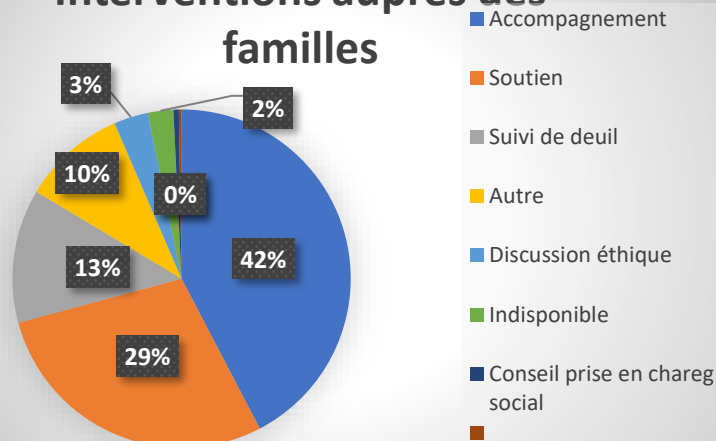
- les cancers,
- les maladies neuro-évolutives,
- les polyopathologies gériatriques,
- les insuffisances d'organes.

LIEUX D'INTERVENTION

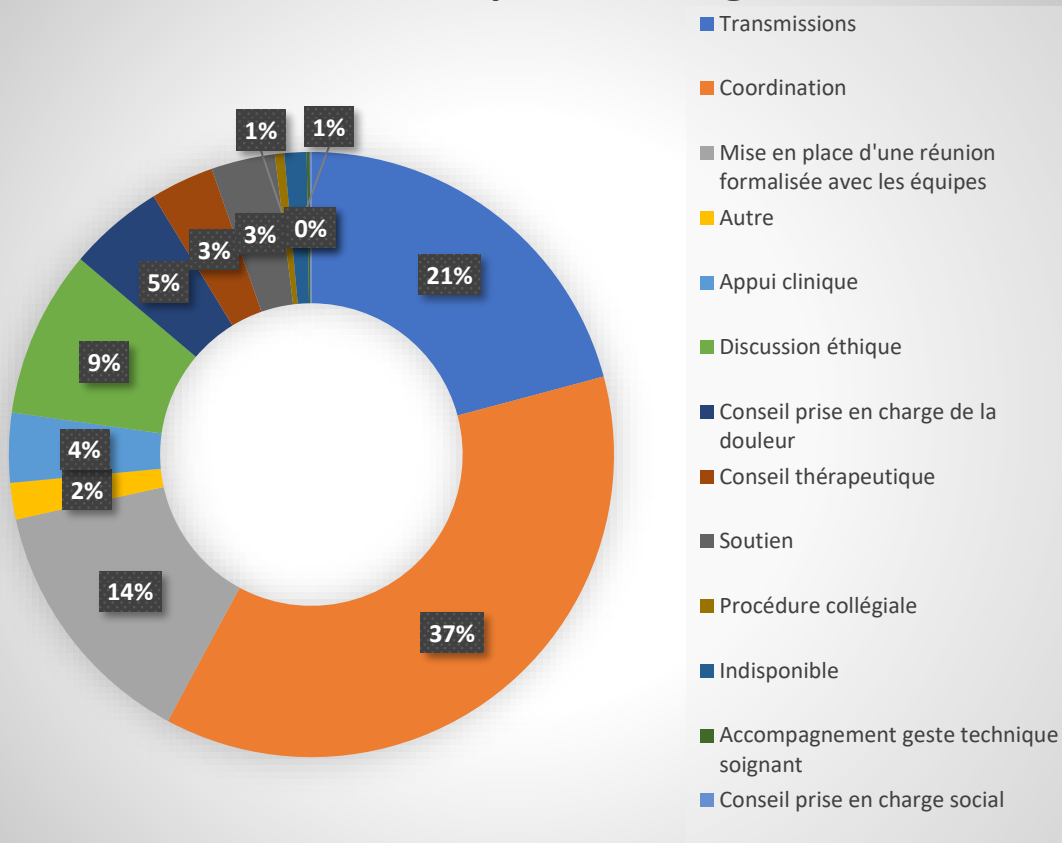


Parmi ces interventions, 1 188 ont eu lieu auprès des proches de 300 patients, et 3 644 auprès des professionnels pour 699 patients suivis.

Interventions auprès des familles



Interventions auprès des soignants

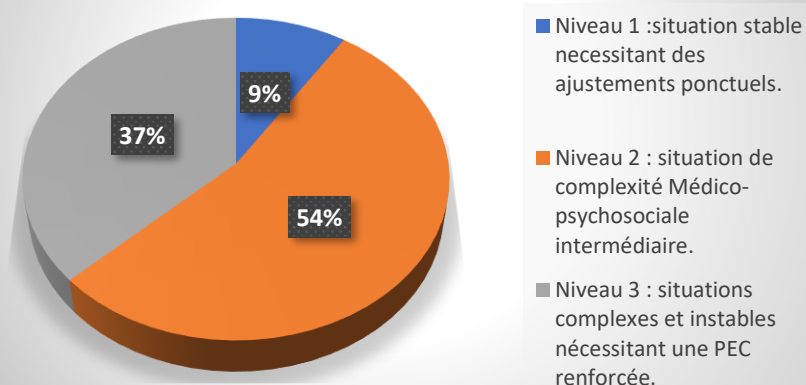


Nos interventions auprès des patients sont graduées suivant le niveau de complexité de la situation palliative du patient.

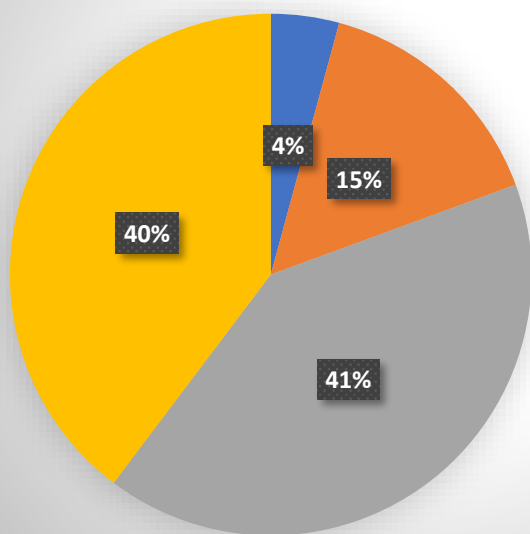
Après évaluation de la situation, les ressources nécessaires à la prise en charge sont identifiées et mobilisées suivant leur existence et disponibilités.

Dans 56% des situations les ressources nécessaires à la prise en charge du patient sont opérantes.

Complexité de la situation du patient

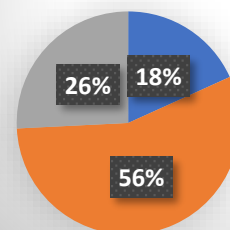


Niveau des ressources mobilisées pour répondre aux besoins des patients



- Niveau 0 : Mobilisation minimale non atteinte
- Niveau 1 : Mobilisation minimale avec des interventions ponctuelles ou un soutien local de base.
- Niveau 2 : Mobilisation intermédiaire incluant un appui coordonné des équipes spécialisées pour des situations modérées.
- Niveau 3 : Mobilisation complète avec une prise en charge intensive et pluridisciplinaire pour des cas complexes ou instables.

Adéquation des ressources par rapport à la complexité



- Complexité < Ressources
- Complexité = Ressources
- Complexité > Ressources

Le **collège des référents institutionnels** s'est réuni quatre fois, au sein de différents EHPAD du département. Ces journées de réflexion ont réuni 201 professionnels du département identifiés au sein de leur structure comme référent en soins palliatifs.

Depuis 2022, l'EMSP 58 anime des **cafés éthiques** à la demande des établissements sanitaires et médico sociaux. Le nombre de cafés éthiques organisés ne cesse de croître, et en 2024 nous en avons animés 21 (contre 11 en 2023) pour un total de 204 participants. La thématique abordée est choisie en concertation avec la Direction de l'établissement, qui diffuse l'invitation à ses équipes.

Chaque professionnel de l'EMSP-58 intervient dans des actions de **formations**, soit à l'occasion de questionnements rencontrés par des soignants de proximité auprès d'un patient, soit dans le cadre de journées de formation continue ou initiale.

Dans le cadre de la **formation initiale** les membres de l'EMSP 58 sont intervenus auprès des étudiants de l'IFSI, l'INFA, le Greta, l'IPMR, et du Lycée Jean Rostand, lors de 7 interventions pour un total de 189 étudiants.

L'EMSP 58 est sollicitée par différents partenaires afin de présenter ses rôles et missions, et pour intervenir sur des thématiques.

3- Enveloppe soins palliatifs de la CPAM

Depuis 2018 la CPAM a confié à Emeraude 58, dans le cadre d'une convention de partenariat, la gestion directe de l'enveloppe extra légale soins palliatifs permettant une réactivité ajustée aux besoins des patients. Dans le cadre de cette gestion directe, il demeure à la charge des patients bénéficiaires, à minima 10% des dépenses engagées. Face aux difficultés financières rencontrées par les patients accompagnés, et afin de réduire ce reste à charge, la CPAM nous a octroyé depuis 2022 une allocation complémentaire dite de



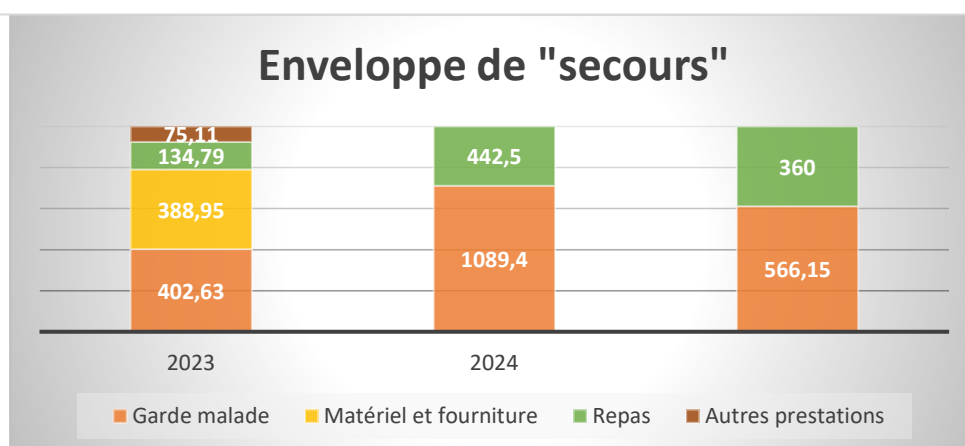
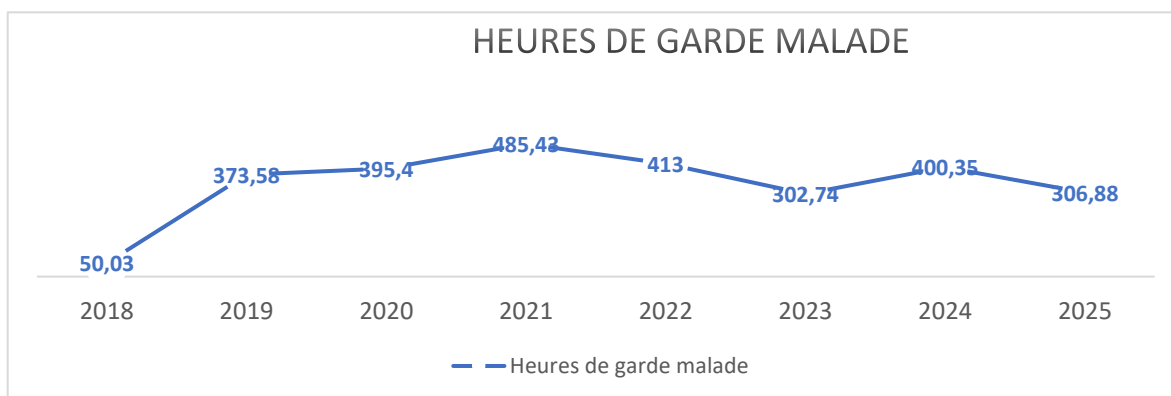
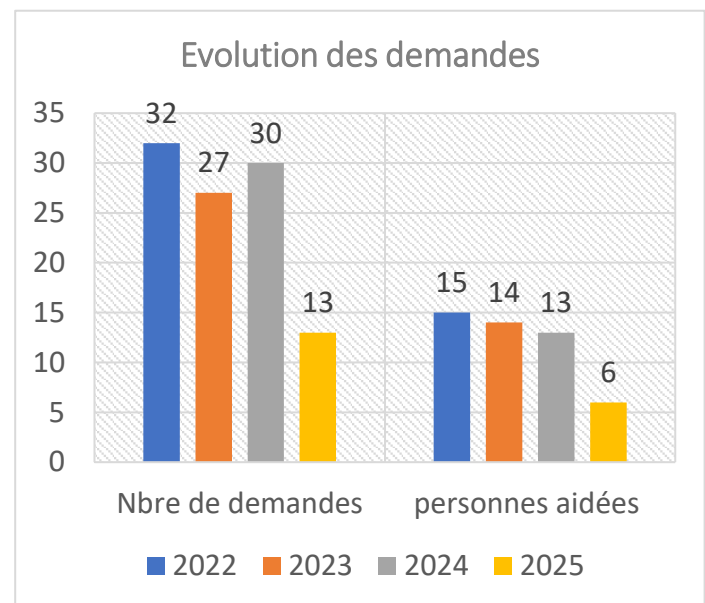
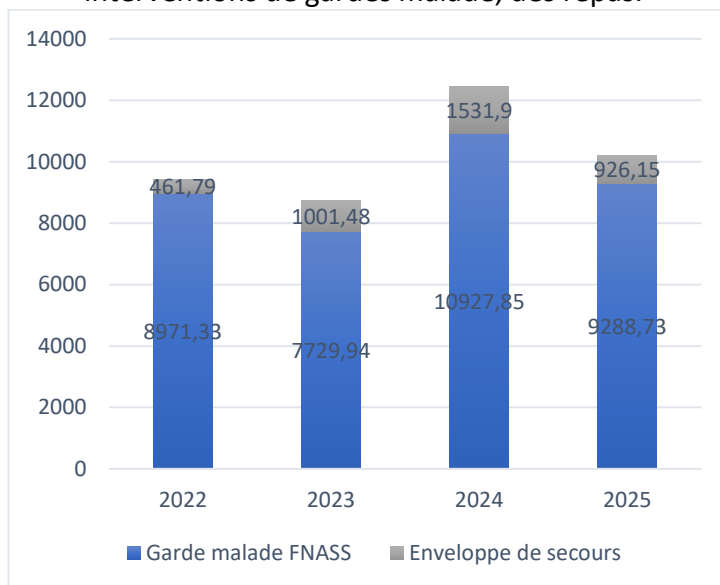
« secours » permettant de prendre en charge le reste à charge de 10% des besoins complémentaires de matériel ou prestation (comme le portage de repas) non pris en charge.

En 2025, dans le cadre de ce financement, EMERAUDE 58 a traité 13 demandes, pour 13 patients : 6 demandes concernant 6 patients ont abouti, 2 demandes sont considérées comme hors champ, et 5 autres pour lesquelles le décès, ou l'entrée en établissement, est intervenu avant toute prestation.

Sur la période du **1^{er} novembre 2024 au 31 octobre 2025**, 6 patients ont été aidés pour un montant total de 10 214.88€ (9 288.73€ dans le cadre du fonds FNASS Soins Palliatifs et 926.15€ au titre de l'enveloppe de secours).

Il y a eu moins de sollicitation en 2025, et quand la demande peut aboutir nous faisons face au manque de professionnels pouvant intervenir.

L'enveloppe de secours nous a permis de financer en plus du reste à charge concernant les interventions de gardes malade, des repas.



4- Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC 58)



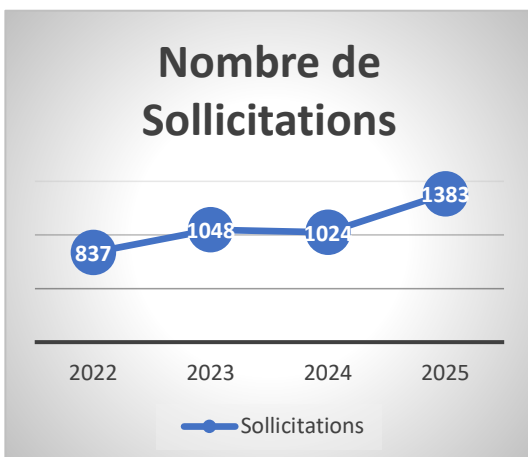
Le Dispositif d'Appui à la Coordination de la Nièvre (DAC 58) comprend 3 missions :

- Une mission d'information et d'orientation,
- Une mission d'évaluation globale et d'appui à la coordination des professionnels,
- Une mission de communication et d'animation du territoire.

L'objet du DAC 58 est de venir en appui des usagers, des professionnels et des structures qui font face à des situations de santé et de vie complexes et dont les actions ont pour objectif de favoriser le maintien à domicile.

La coordination d'appui aux professionnels s'articule autour de 3 types de complexité :

- Appui à la fragilité dans le cadre de la prévention du risque de perte d'autonomie,
- Appui à la coordination de proximité : appui soutenu via une évaluation multidimensionnelle des besoins afin de favoriser le maintien à domicile en collaboration avec les professionnels et services prenant en charge le patient,
- Appui aux parcours spécifiques : appui dans la prise en charge de situations plus complexes nécessitant un suivi au long cours permettant l'établissement d'un lien de confiance avec le patient souvent atteint de troubles cognitifs.



En 2025, les gestionnaires d'appel du DAC ont enregistré 1383 nouvelles sollicitations.

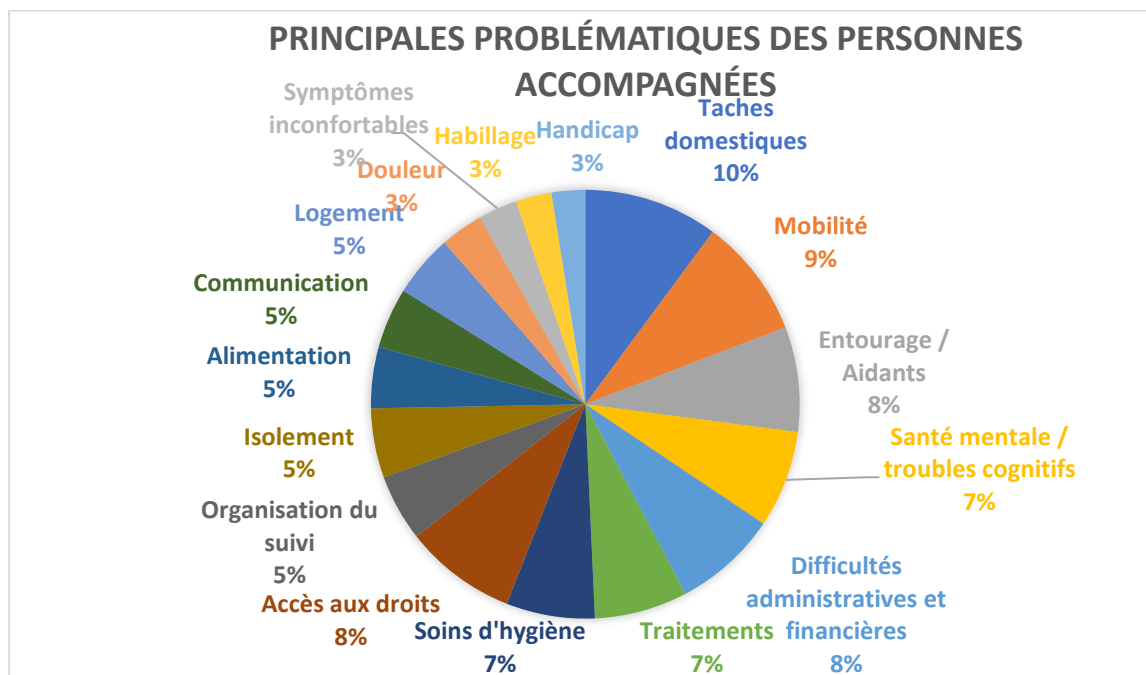
Plus de 90.1% des patients pris en charge par le DAC 58 ont fait l'objet d'au moins une visite à domicile. Souvent l'accompagnement d'un patient ne peut se satisfaire d'une seule visite à domicile, en moyenne les patients accompagnés bénéficient de 3 à 4 visites lors d'un suivi.

En 2025, l'équipe du DAC 58 a réalisé 2298 visites sur l'ensemble du département de la Nièvre.

Les personnes accompagnées par le DAC ont plus de 60 ans dans 91.8% des cas, les plus de 85 ans représentent 34% à eux seuls.

L'ensemble des patients accompagnés bénéficient d'un plan personnalisé de soins (PPCS).

Lors des accompagnements du DAC 58, les problématiques rencontrées dans la complexité des situations suivies concernent, comme les années précédentes, principalement la vie quotidienne avec les tâches domestiques et les soins d'hygiène (10%), par contre nous rencontrons d'avantages de sollicitations concernant l'accès aux droits.



Dans le cadre de l'expérimentation « **relevage** », réalisée en lien avec le SDIS et les ambulanciers de la Nièvre, le DAC 58 a suivi 150 personnes dont 42 ont nécessité une prise en charge coordonnée par le DAC 58 avec au moins une visite à domicile.

Le DAC 58 contribue sur la période 2025-2027 à une étude clinique nationale : **Presage Care**, 1^{er} dispositif médical numérique de télésurveillance prédictif du risque d'hospitalisation grâce à un algorithme d'intelligence artificielle.

Ce dispositif médical innovant, gratuit et non invasif améliore le parcours à domicile et sécurise le maintien à domicile grâce à la prédiction du risque d'hospitalisation et de perte d'autonomie 7 à 14 jours avant. Cette prédiction peut être réalisée grâce à un questionnaire complété sur smartphone 1 à 2 fois par semaine.

Dans le cadre de l'**animation territoriale**, le DAC 58 a continué la diffusion mensuelle de « La Brève du DAC » débutée en 2022 qui a pour objet de favoriser l'interconnaissance entre les différents professionnels nivernais, de valoriser les projets et d'informer sur l'activité du territoire.

A côté de cette parution hebdomadaire, le DAC 58 a lancé en 2025 un webinfo trimestriel, et des conférences débat semestrielles.

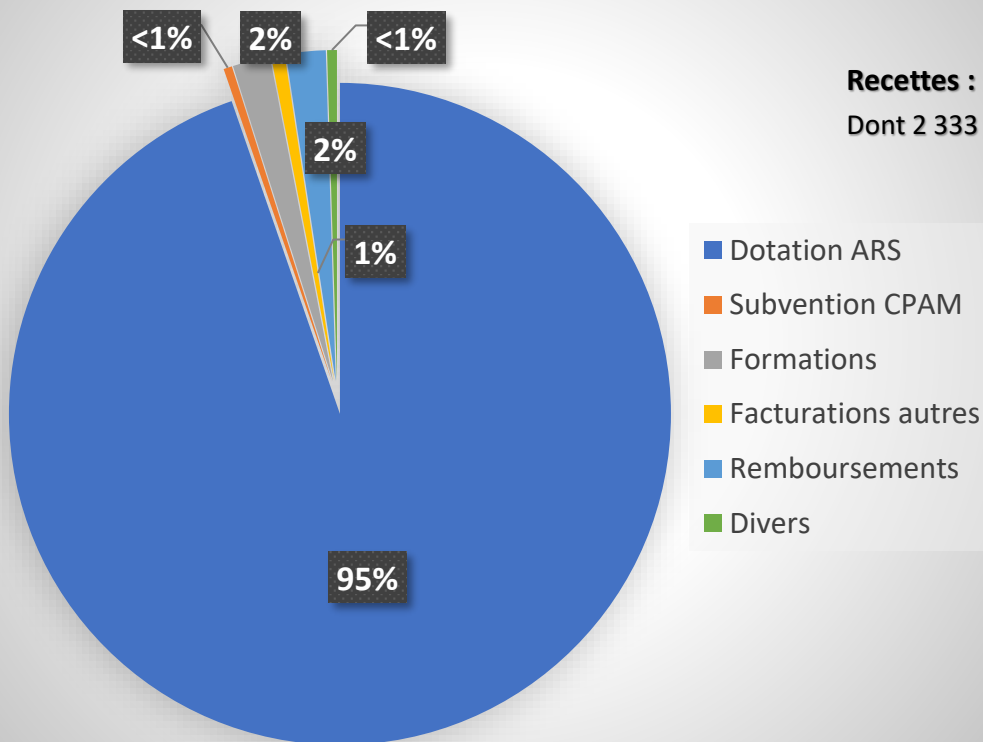
Différents professionnels du DAC 58 **sont intervenus dans le cadre de la formation initiale** des étudiants de l'IFSI de Nevers, du GRETA, et d'un lycée lors de 7 interventions pour 164 étudiants.

Le DAC 58 a continué son travail, dans le cadre du **groupe de travail** « Communiquer sur le système de santé » du Conseil Territorial de Santé de la Nièvre (CTS 58), sur un document recensant l'ensemble des ressources sanitaires, et médico-sociales du département. Le document a été publié sur le site ma santé en bourgogne franche comté en septembre 2025.

Le DAC 58 est porteur de deux fiches actions du **Projet Territorial en Santé Mentale** (PTSM) 2025-2029, et est également partenaire des **trois centres de ressources territoriaux** (CRT) nivernais désignés en fin d'année 2025.

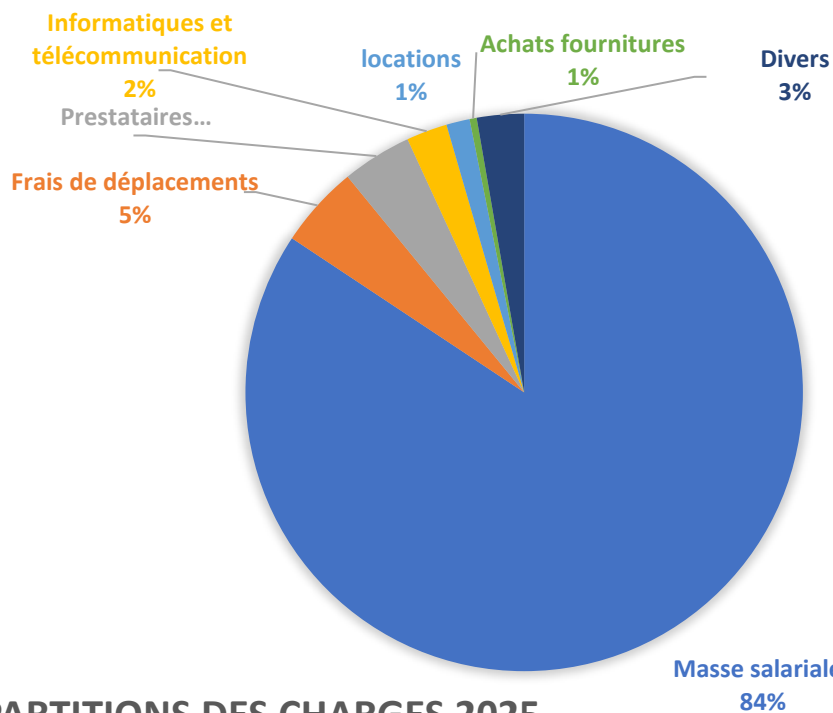
IV. Bilan financier 2025

Origine des Recettes 2025



Recettes : 2 464 407.71€

Dont 2 333 621€ Subvention ARS



RÉPARTITIONS DES CHARGES 2025